



AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES

Entre

La section judo de l'Amicale Laïque de la Madeleine d'Evreux, détenteur des droits d'auteur des photographies (ci-après dénommé le «Bénéficiaire»), d'une part, et le Modèle (ou son représentant légal), M.

Né(e) le à

Domicilié(e) à

d'autre part.

DROITS CONFERES

Le Modèle autorise librement et de son plein gré le Bénéficiaire à publier les photographies prises ce jour conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

Le Bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Modèle, ni d'utiliser les photographies dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

CONTREPARTIES

Le Modèle ne demande aucune contrepartie de quelque nature que ce soit au Bénéficiaire et garantie ne pas être lié à aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom. Il est convenu que ni le Modèle, ni le Bénéficiaire, ne procédera à une vente ou une commercialisation des photos ou de leurs produits.

DESTINATION

Etendue : France

Supports : site Internet de la section judo de l'Amicale Laïque de la Madeleine d'Evreux, presse locale

A , le

Signature, précédée
de la mention «lu et approuvé»